



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 20 décembre 2018

n° 191-18 C

Objet : *RS - Conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement - Remplacement du représentant de la commune de Bassens*

- date de convocation le 14 décembre 2018
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-huit, le jeudi vingt décembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leysse, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 67

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Pierre Gerard

David Dubonnet - Yvette Fetaz

Catherine Chappuis

Alain Thieffenat

Jean-Luc Berthalay

Julien Donzel

Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Marie-José Dussauge - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Benoit Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar

Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Marie Perrier

Annick Bonniez

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Pierre Duperier

Jean-Pierre Fresso

Damien Regairaz

Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillemeret

Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter

Dominique Pommat

Pierre Hemar

Philippe Gamen

Michel André

Albert Darvey

Jean-Maurice Venturini

Céline Barniaudy - Michel Dyen

Christophe Richel

Philippe Dubonnet

Maryse Fabre

Bernard Januel

Jean-Marc Léoutre

Louis Caille

Daniel Rochaix

Jérôme Esquevin

Jean-Pierre Coendoz

Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 11

de François Blanc à Pierre Hemar - de Frédéric Bret à Jean-Michel Picot - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Nathalie Colin-Cocchi à Isabelle Rousseau - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Christian Gogny à Damien Regairaz - de Daniel Grosjean à Julien Donzel - de Sylvie Koska à Xavier Dullin - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Anne Manipoud à Alain Thieffenat - de Pierre Perez à Aloïs Chassot

- conseillers excusés : 4

Emmanuelle Andrevon - Philippe Bard - Stéphane Bochet - Luc Meunier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 20 décembre 2018

délibération n° 191-18 C

objet **RS - Conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement - Remplacement du représentant de la commune de Bassens**

Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement, rappelle que les régies à simple autonomie financière de l'eau et de l'assainissement sont administrées par un conseil d'exploitation, qui a vocation à émettre un avis sur toutes les questions ayant trait à leur fonctionnement.

Les statuts fondateurs des régies prévoient que le conseil d'exploitation est composé d'un représentant par commune membre de la Communauté d'agglomération et de trois personnes extérieures qualifiées. Les membres sont désignés par le Conseil communautaire sur proposition du président de la Communauté d'agglomération. Il est mis fin à leur mandat dans les mêmes formes.

Par courrier du 25 octobre 2018, la commune de Bassens a demandé le remplacement de son représentant, Gérard Besson, par Jean-Pierre Demangeot, initialement désigné par décision n° 2017-007 D.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu les statuts des régies de l'eau et de l'assainissement,

Vu la décision du président n° 2017-007 D du 15 février 2017 désignant les membres du conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : prend acte de la démission de Gérard Besson en tant que membre du conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement,

Article 2 : nomme Jean-Pierre Demangeot comme représentant de la commune de Bassens au sein du conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 191-18 C

Objet de l'acte : RS - Conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement
- Remplacement du représentant de la commune de Bassens

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique 3 - Designation de représentants 5 -
Autres (dont SEM; Commissions...)

Date de l'acte : 20 décembre 2018

Annexe : Courrier commune de Bassens;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20181220-lmc1H21602H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21602H1

Date de transmission en Préfecture : 07 janvier 2019

Date de réception en Préfecture : 07 janvier 2019